

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 28 JUIN 2022 À 18 HEURES 30

N° DEL2022_132 : NAVETTES ÉLECTRIQUES GRATUITES - CENTRE-VILLE D'ALBI
- CONVENTION DE PARTICIPATION DE LA VILLE D'ALBI

L'an deux mille vingt deux, le vingt huit juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 28 juin 2022 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Marc VENZAL

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Nathalie BORGHESE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Agnès BRU

Membres excusés :

Messieurs Frédéric CABROLIER, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Mathieu VIDAL (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Nathalie BORGHESE), Achille TARRICONE (pouvoir à Michel FRANQUES), Patrick BLAY (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Anne-Marie ROSÉ (pouvoir à Thierry MALLÉ)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 28 JUIN 2022

N° DEL2022_132 : NAVETTES ÉLECTRIQUES GRATUITES - CENTRE-VILLE D'ALBI - CONVENTION DE PARTICIPATION DE LA VILLE D'ALBI

Pilote : Transports Urbains

Monsieur Jean-Michel BOUAT, rapporteur,

La communauté d'agglomération de l'Albigeois est l'autorité organisatrice de la mobilité sur son ressort territorial. A ce titre, elle organise les transports réguliers de voyageurs sur les seize communes de son territoire.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a l'intention de mettre en place un dispositif de navettes électriques gratuites en centre-ville d'Albi. Les objectifs en sont les suivants :

- Compléter l'offre de transport public en desservant le centre historique d'Albi et ses principaux points d'intérêt : marchés, commerces, patrimoine,
- Relier le cœur de ville aux parkings péri-centraux et à la gare SNCF en complément des lignes de bus,
- Contribuer à l'attractivité commerciale et touristique du centre-ville,
- Renforcer l'image du territoire en proposant un véhicule adapté, moderne et silencieux.

Deux navettes seront ainsi déployées. Leur coût annuel s'élève à environ 300 000 € HT (valeur 2022 révisable chaque année).

La ville d'Albi a accepté le principe de participer au financement à hauteur de 30 %.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a déjà inscrit 150 000 € HT au budget primitif 2022 correspondant à six mois d'exploitation. Elle réglera l'ensemble des prestations à son prestataire puis émettra chaque semestre un titre de recette correspondant à la part de la commune d'Albi basée sur les prestations réellement effectuées et les prix révisés du marché.

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le projet de convention de participation joint en annexe.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 11 janvier 2022,

VU la présentation en commission mobilité, aménagement de l'espace, habitat et urbanisme du 23 juin 2022,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la participation de la ville d'Albi au dispositif de navettes électriques en centre ville d'Albi mis en œuvre par la communauté d'agglomération de l'Albigeois à hauteur de 30 %.

APPROUVE la convention de participation au financement du dispositif de navettes électriques en centre ville d'Albi et autorise madame la présidente ou son représentant à la signer.

Pour extrait conforme,
Fait le 28 juin 2022,

Pour la présidente et par délégation,
Le directeur général des services,

Olivier LEVREY